

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS**

---

**VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE**

**Déclaration relative à la vue d'ensemble du ministère**

Un système de transport multimodal sûr, efficace et durable est essentiel à l'édification de collectivités et d'une économie forte. Par la promotion, la gestion et l'entretien de ce système, le ministère des Transports appuie la réalisation des grandes priorités du gouvernement de l'Ontario, soit la constitution d'une société forte, d'une économie forte et de collectivités plus fortes et plus sûres. Un système de transport bien géré stimule la croissance de l'emploi et favorise la compétitivité économique en soutenant la livraison juste à temps aux niveaux national et international et améliore la qualité de vie de tous les Ontariens en assurant la sécurité, la commodité et l'accessibilité des déplacements personnels. Pour atteindre ces objectifs, le MTO concentrera ses efforts sur quatre domaines prioritaires :

- accroître le nombre d'usagers des transports en commun;
- améliorer l'infrastructure frontalière et celle des couloirs commerciaux pour assurer l'efficacité de la circulation des gens et des biens;
- promouvoir la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord;
- améliorer l'infrastructure des autoroutes, des routes et des ponts de l'Ontario.

Le MTO entreprendra plus précisément les projets suivants :

**Amélioration des transports en commun** par l'expansion des services, la réduction de la congestion et l'augmentation du nombre d'usagers. Parmi les initiatives, mentionnons :

- l'appui apporté à la Régie des transports du Grand Toronto dans la préparation et la mise en œuvre d'un plan de transport en commun et de routes pour l'ensemble de la région;
- la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure de transport en commun comme le prolongement du métro de Toronto à York, le Transitway de Mississauga, l'étape 2 de VIVA dans la région de York et l'AcceleRide de Brampton;
- le lancement de la carte de transport en commun de la RGT au milieu de 2007 sur quatre itinéraires d'autobus de Mississauga, la ligne de Milton du Réseau GO et la gare Union à la fois pour le Réseau GO et la TTC;
- la poursuite des investissements dans l'amélioration des installations, du matériel roulant et des équipements du Réseau GO.

**Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux** en collaboration continue avec nos partenaires des gouvernements du Canada, des États-Unis et des États, ainsi qu'avec la ville de Windsor, pour assurer la circulation efficace des personnes et des biens à nos postes frontaliers internationaux. Parmi les initiatives, mentionnons :

- l'établissement d'une unique route d'accès prioritaire, d'un centre d'inspection et d'un franchissement de la rivière à Detroit-Windsor cette année;
- la revendication, pour l'Ontario, d'une part équitable du financement de l'infrastructure fédérale au titre des passages transfrontaliers, des couloirs commerciaux, des postes frontaliers et des principales routes.

**Amélioration de la sécurité et de la protection des usagers de la route** par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation ainsi que de sécurisation des déplacements personnels. Parmi les initiatives, mentionnons :

- un ensemble de lois et de règlements portant sur l'alcool au volant et des peines plus lourdes pour les courses de rue;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

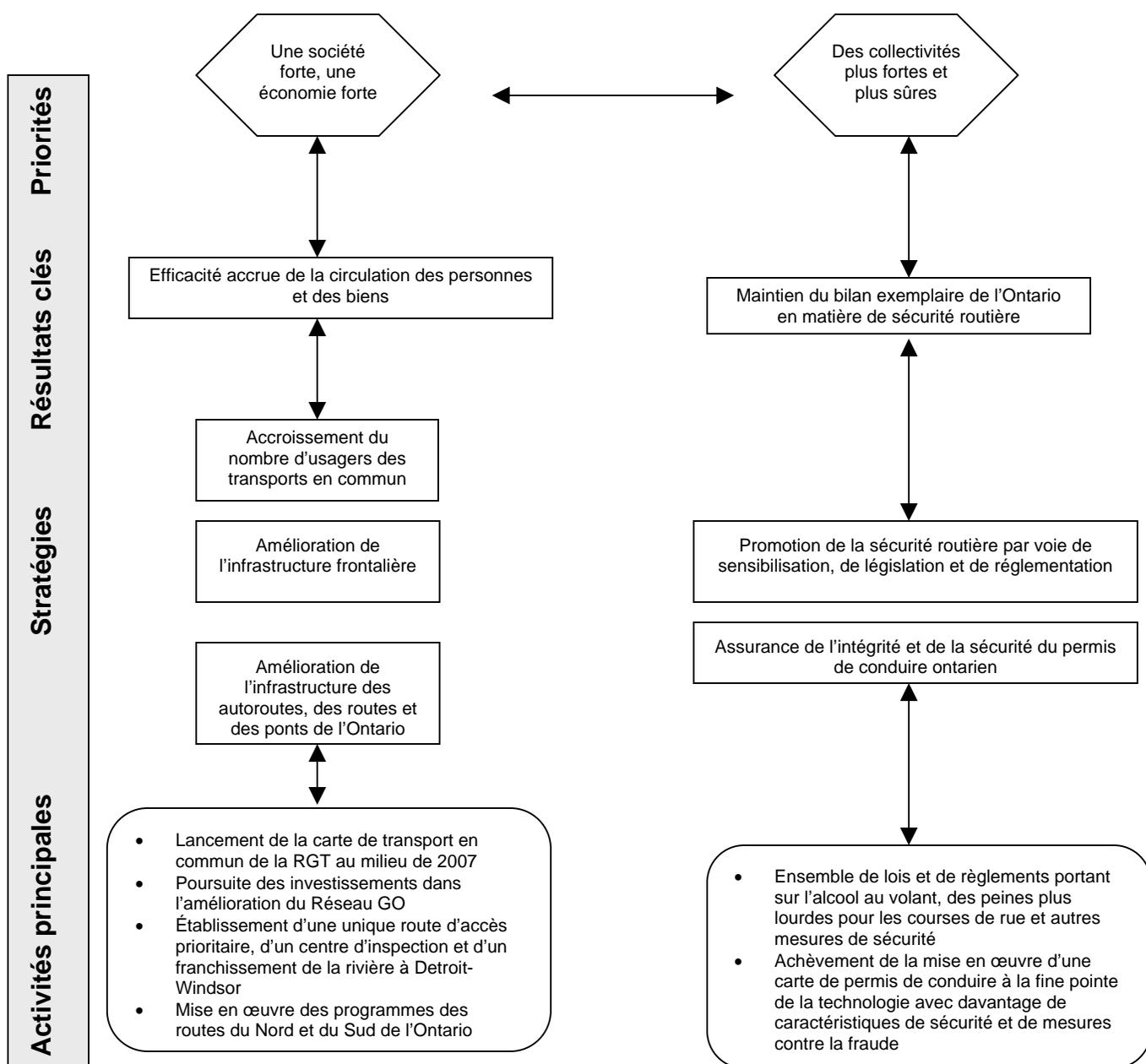
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES  
 ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008  
 PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

- la délivrance d'une carte de permis de conduire à la fine pointe de la technologie avec davantage de caractéristiques de sécurité et de mesures contre la fraude.

**Amélioration de l'infrastructure de transport** grâce à des investissements stratégiques dans les routes et les ponts de la province, ainsi que dans l'infrastructure locale de transport dans l'ensemble de la province. Parmi les initiatives, mentionnons :

- la planification, la conception et la construction des prolongements de la route 7 et des autoroutes 407 Est et 404;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes routiers du Nord et du Sud de l'Ontario, y compris le prolongement de l'autoroute 401 à Port Hope et à London, l'échangeur de la QEW et de Red Hill Valley à Hamilton, les routes 11 et 69 ainsi que les voies réservées aux VMO en direction nord sur l'autoroute 404.

Contribution du ministère aux priorités et aux résultats principaux



**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS**

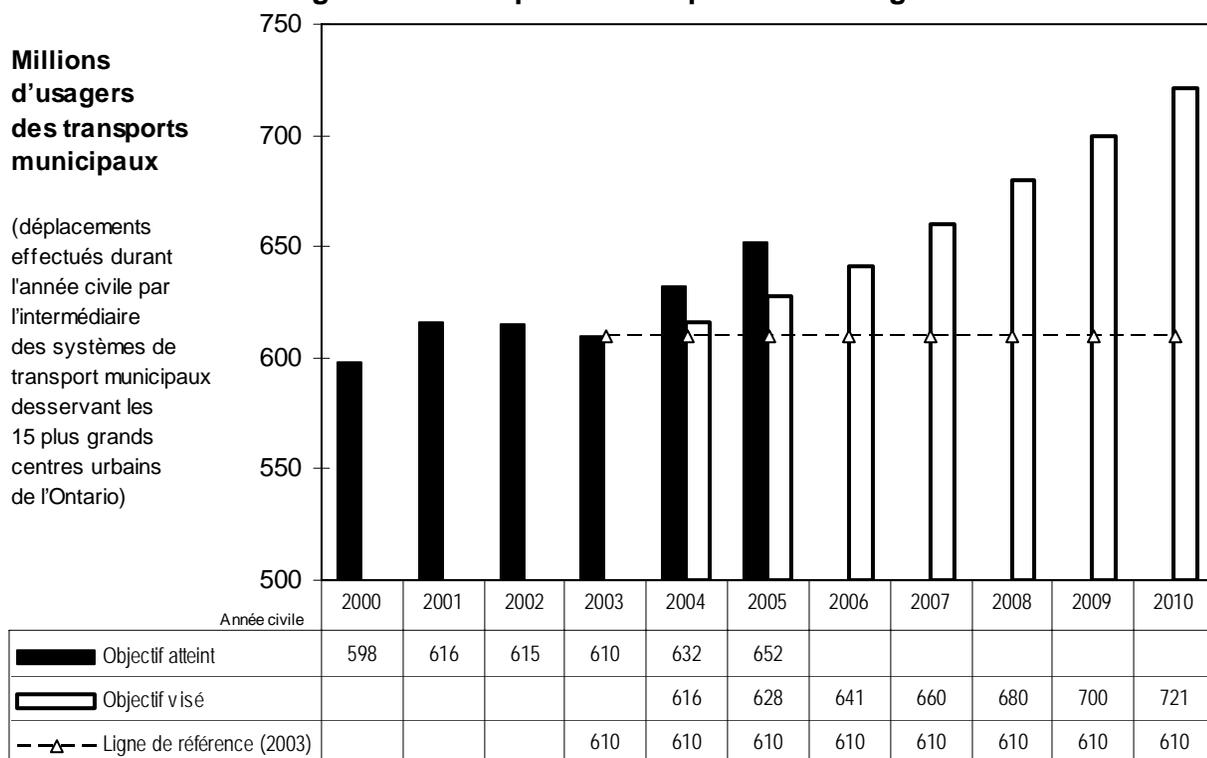
**Mesure de performance**

Le ministère des Transports suit les progrès accomplis à l'égard des priorités qu'il a établies pour assurer la réalisation des objectifs :

**Le nombre d'usagers des transports en commun est en croissance dans les grands centres urbains**

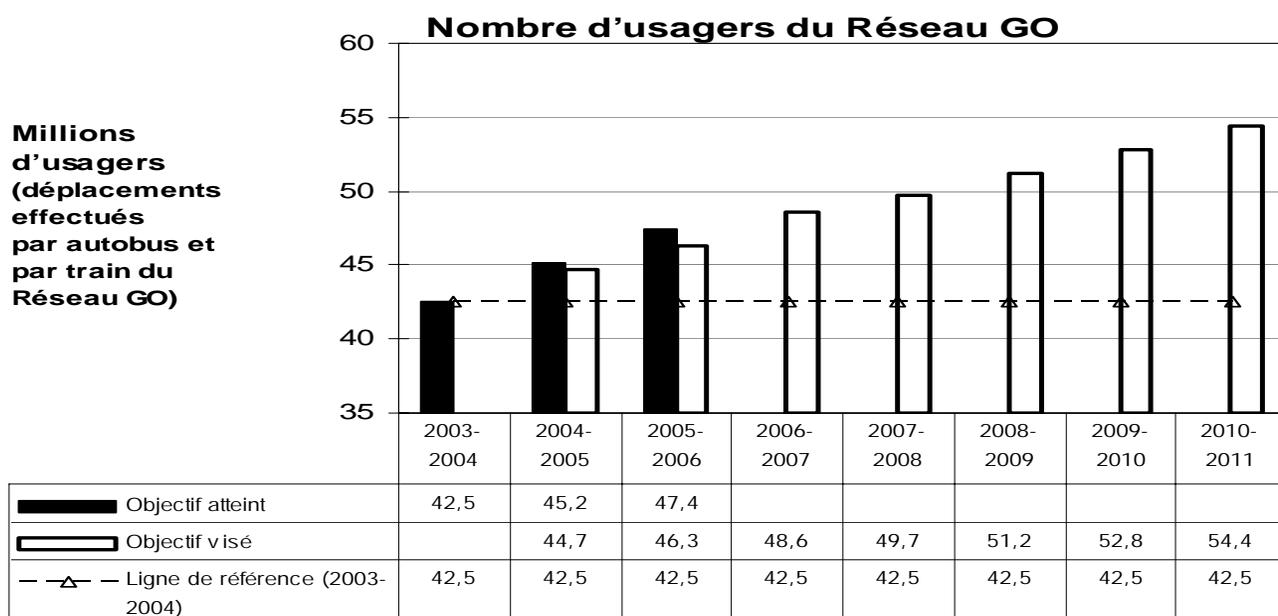
Les systèmes de transport en commun desservant les 15 principaux centres urbains de l'Ontario ont transporté 652 millions de passagers en 2005 au moyen de services ordinaires et spécialisés. Ce nombre devrait passer à 660 millions de déplacements en 2007 et à 721 millions d'ici 2010.

**Nombre d'usagers des transports municipaux dans les grands centres urbains**



**Nombre d'usagers du Réseau GO**

Les trains et les autobus du Réseau GO ont transporté 47,4 millions de passagers en 2005-2006. Ce nombre devrait passer de 49,7 millions en 2007-2008 à 54,4 millions d'ici 2010-2011.



**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS**

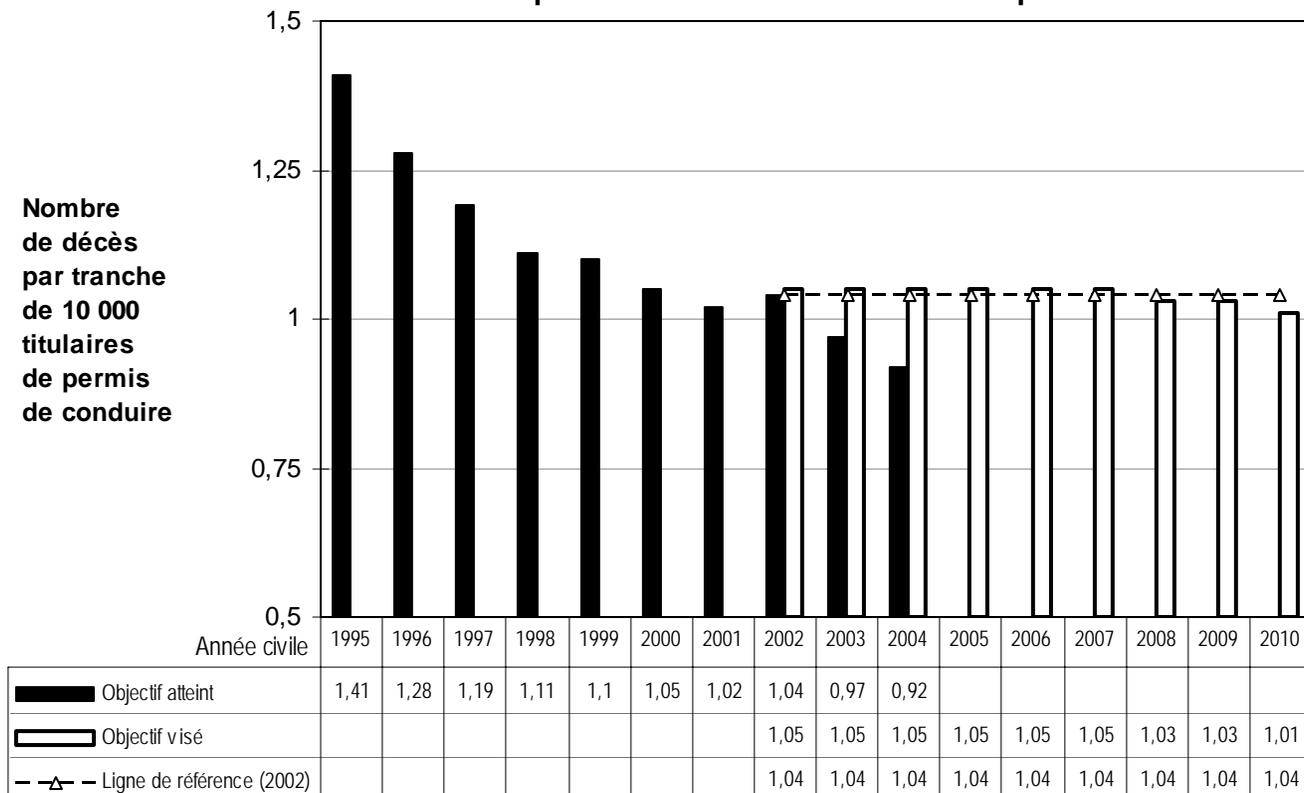
**Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux**

Les échanges commerciaux avec les États-Unis se sont élevés à 325 milliards de dollars en 2005, dont plus de 242 milliards (75 pour cent) ont été transportés en camion. En 2006, quelque 43 millions de véhicules, dont environ 8,3 millions de camions, ont utilisé les passages frontaliers internationaux de l'Ontario. L'Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, continue d'investir dans l'amélioration de l'infrastructure pour parfaire les couloirs commerciaux routiers, réduire la congestion et augmenter la capacité des points d'accès frontaliers de Windsor, de Sarnia, de Niagara et de Sault Ste Marie. Le ministère continuera également de collaborer avec le gouvernement fédéral et celui du Québec au développement du concept global de point d'accès nord-américain.

**Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis**

L'Ontario est le territoire de compétence le plus sûr en Amérique du Nord pour ce qui est du nombre de décès liés à des accidents de la route avec un taux de 0,92 décès par tranche de 10 000 titulaires de permis en 2004 (dernières données disponibles). Le nombre de décès a diminué régulièrement dans les 10 dernières années grâce aux campagnes de sensibilisation du public, à l'amélioration de la sécurité et à une application stricte de la loi.

**Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis de conduire**



De plus, les objectifs visés pour les années civiles 2005 à 2010 comprennent également : 1<sup>er</sup> rang au Canada et parmi les trois premiers en Amérique du Nord; réalisations en 2004 : 1<sup>er</sup> rang au Canada et 1<sup>er</sup> rang en Amérique du Nord.

**Amélioration de l'infrastructure de transport**

Grâce aux programmes des routes du Nord et du Sud de l'Ontario, le ministère a pu effectuer d'importants investissements à long terme dans les autoroutes, les routes et les ponts de l'Ontario. Le budget du printemps 2007 a prévu 1,7 milliard de dollars pour financer les dépenses d'immobilisations dans les transports, y compris les travaux de conception, l'acquisition de biens, les aéroports éloignés, les routes locales et les routes provinciales.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS**

---

### **Programmes et services**

Les services que le MTO offre à la population de l'Ontario sont groupés dans les domaines de programmes suivants :

Le programme Politiques et planification (PP) fait la promotion d'un système de transport multimodal (aérien, terrestre et maritime) sûr, efficace et durable qui favorise des collectivités fortes, une meilleure qualité de vie et une économie forte. Cela comprend la planification à long terme nécessaire pour atténuer la congestion routière dans les zones urbaines et faciliter la circulation des gens et des biens sur nos routes et à nos postes frontaliers.

Le programme Gestion des routes provinciales (GRP) appuie l'engagement du ministère à fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. Le programme supervise l'entretien des routes tout au long de l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière.

Le programme Sécurité des usagers de la route (SUR) joue un rôle de premier plan pour permettre à l'Ontario d'être le territoire de compétence ayant la meilleure sécurité routière en Amérique du Nord. Le programme SUR collabore avec un grand nombre de partenaires externes pour améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable et à l'application des lois relatives aux véhicules commerciaux.

Le programme d'administration du ministère fournit des services et un soutien aux unités d'exploitation, notamment en ce qui a trait à la planification des activités et des ressources, aux conseils en matière de gestion et aux services directs.

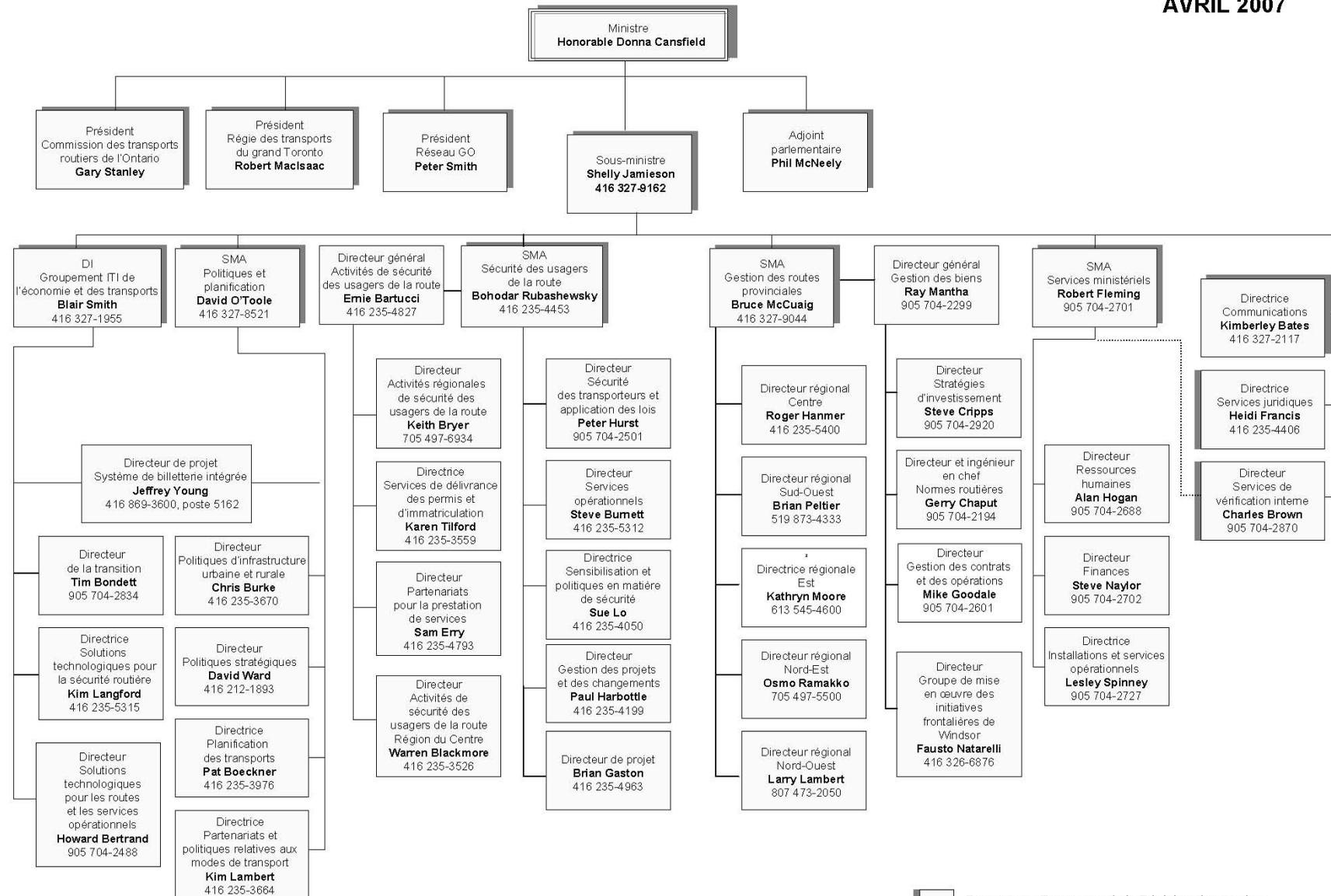
Le Groupement de l'économie et des transports fournit des services d'information et de technologie de l'information aux ministères des Transports, du Travail, de l'Énergie, du Développement économique et du Commerce, de la Recherche et de l'Innovation et des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, ainsi qu'à ses partenaires et intervenants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008

### PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

#### ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE AVRIL 2007



**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**

**LÉGISLATION**

<i>LOI SUR LES AÉROPORTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES PONTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI DE 1993 SUR LE PLAN D'INVESTISSEMENT</i> , L.O. 1993, chap. 23, PARTIE III	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN DE BANLIEUE</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI DE 2001 SUR LE RÉSEAU GO</i> , L.O. 2001, chap. 23	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI DE 2006 SUR LA RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO</i> , L.O., chap. 16	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 1998 SUR L'AUTOROUTE 407</i> , L.O. 1998, chap. 28	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 2001 SUR LE TRONÇON FINAL EST DE L'AUTOROUTE 407, L.O. 2001, chap. 23</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 2002 SUR LES CONSTRUCTIONS SITUÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE ET NOMMÉES À LA MÉMOIRE DES AGENTS DE POLICE DÉCÉDÉS</i> , L.O. 2002, chap. 26	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>CODE DE LA ROUTE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI DE 2001 SUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE OFFERTS AUX USAGERS DE LA ROUTE</i> , L.O. 2001, chap. 18	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES RÉGIES DES ROUTES LOCALES</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS</i>	MINISTÈRE
<i>LOI DE 1987 SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS (CANADA – LOI FÉDÉRALE) - RESPONSABILITÉ DÉLÉGUÉE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES MOTONEIGES</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES VÉHICULES TOUT TERRAIN</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LA COMMISSION DES TRANSPORTS ROUTIERS DE L'ONTARIO</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE L'ONTARIO</i> , L.R.O. 1980, chap. 358	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES PUBLIQUES</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIES PUBLIQUES ET DES TRANSPORTS EN COMMUN</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>THE RAILWAYS ACT</i> , L.R.O. 1950, chap. 331, modifiée par l'art. 1 de la L.O. 1968, chap. 113, la L.O. 1979, chap. 44 et l'art. 61 de la L.O. 1986, chap. 64	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>RAINBOW BRIDGE ACT</i> , 141, modifiée par la L.R.O. 1959, chap. 87	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 1995 SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LES PONTS À PÉAGE</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LA RÉGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION DE TORONTO</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>URBAN TRANSPORTATION DEVELOPMENT CORPORATION LTD. ACT</i> , L.R.O. 1980, chap. 518	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>Loi non administrée par le MTO, mais appliquée avec sa participation :</i>	
<i>LOI DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE OBLIGATOIRE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI DE 1999 SUR LE TRIBUNAL D'APPEL EN MATIÈRE DE PERMIS, L.O. 1999, chap. 12, ANNEXE G</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LA TAXE DE VENTE AU DÉTAIL</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**

---

**ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC)**

		<b>PRÉVISIONS</b>	<b>CHIFFRES RÉELS</b>
		<b>2007-2008</b>	<b>PROVISOIRES</b>
		<b>2006-2007</b>	
<b>COMMISSION DES TRANSPORTS ROUTIERS DE L'ONTARIO</b>	<b>DÉPENSES</b>	400 000	458 202
	<b>REVENUS</b>	140 000	139 976
<b>RÉSEAU GO</b>			
Fonctionnement	<b>DÉPENSES</b>	41 000 000	31 655 000
Immobilisations	<b>DÉPENSES</b>	460 845 500	335 365 000
<b>RÉGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION DE TORONTO</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	0	399 725 400
<b>RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO</b>			
	<b>DÉPENSES</b>	5 000 000	525 139

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**

**INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE**

**Dépenses prévues du ministère 2007-2008**

<b>Dépenses ministérielles prévues (millions \$)</b>	
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>907 409 699</b>
<b>Charges d'immobilisations</b>	<b>1 124 006 400</b>
<b>Actif de fonctionnement</b>	<b>5 000</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>1 086 366 500</b>

**Dépenses prévues du ministère par programme 2007-2008**

Le secteur des transports constitue la pierre angulaire de la prospérité économique et d'une qualité de vie élevée. La qualité et la disponibilité des transports ont une incidence sur une grande partie de ce que nous valorisons, soit nos emplois, notre santé, notre éducation et nos loisirs. L'économie ontarienne, axée sur l'exportation, repose sur ce système pour assurer le transport efficace et concurrentiel des personnes et des biens, particulièrement en cette période caractérisée par la livraison juste à temps.

Le ministère des Transports s'engage à construire et à entretenir un réseau de transport sûr, efficace et durable en Ontario. Le ministère œuvre à faire en sorte que le transport en commun soit une solution plus viable en favorisant son côté pratique, sa souplesse et son accessibilité. De plus, l'infrastructure de transport de l'Ontario doit être entretenue régulièrement, réparée au besoin et étendue de façon stratégique afin de protéger les investissements publics. Cela doit se faire dans le respect de l'environnement.

Le ministère recherche également des technologies nouvelles et novatrices pour s'assurer que ses programmes et services répondent aux besoins de la population et que les transports continuent de soutenir la création d'emplois, le tourisme, l'investissement, le commerce et une qualité de vie supérieure pour les futures générations d'Ontariens.

Crédit	Prévisions 2007-2008 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2006-2007		Prévisions 2006-2007 \$	Chiffres réels provisoires 2006-2007 \$	Chiffres réels 2005-2006 \$
		\$	%			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Administration du ministère	51 313 500	2 183 400	4,4 %	49 130 100	50 790 400	49 872 761
Politiques et planification	373 110 600	(404 974 900)	(52,0 %)	778 085 500	717 566 100	481 349 681
Sécurité des usagers de la route	150 232 100	(1 794 300)	(1,2 %)	152 026 400	163 820 500	157 710 093
Gestion des routes provinciales	276 549 600	(7 492 800)	(2,6 %)	284 042 400	306 448 500	284 228 565
Groupement de l'économie et des transports	55 838 200	3 226 800	6,1 %	52 611 400	52 780 600	59 812 279
<b>Total à voter</b>	<b>907 044 000</b>	<b>(408 851 800)</b>	<b>(31,1 %)</b>	<b>1 315 895 800</b>	<b>1 291 406 100</b>	<b>1 032 973 379</b>
Crédits législatifs	365 699	13 455	3,8 %	352 244	355 700	347 632
<b>Total du ministère – Fonctionnement</b>	<b>907 409 699</b>	<b>(408 838 345)</b>	<b>(31,1 %)</b>	<b>1 316 248 044</b>	<b>1 291 761 800</b>	<b>1 033 321 011</b>
<b>Actif</b>						
Administration du ministère	1 000	1 000	100,0 %	-	-	-
Politiques et planification	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Sécurité des usagers de la route	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Gestion des routes provinciales	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Groupement de l'économie et des transports	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
<b>Total à voter – Actif</b>	<b>5 000</b>	<b>1 000</b>	<b>25,0 %</b>	<b>4 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements à l'organigramme du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**

**INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE**

Crédit et programme	Variations par rapport aux prévisions de			Chiffres réels		Chiffres réels
	Prévisions 2007-2008	2006-2007	Variations	Prévisions 2006-2007	2006-2007	2005-2006
	\$	\$	%	\$	\$	\$
<b>CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>						
Politiques et planification	523 123 000	(292 663 600)	(35,9 %)	815 786 600	1 278 720 677	1 276 898 853
Gestion des routes provinciales	156 394 000	(39 521 000)	(20,2 %)	195 915 000	205 642 323	634 865 243
<b>Total à voter</b>	<b>679 517 000</b>	<b>(332 184 600)</b>	<b>(32,8 %)</b>	<b>1 011 701 600</b>	<b>1 484 363 000</b>	<b>1 911 764 096</b>
Crédits législatifs	444 489 400	32 824 900	8,0 %	411 664 500	411 664 500	393 599 567
<b>Total du ministère – Charges d'immobilisations</b>	<b>1 124 006 400</b>	<b>(299 359 700)</b>	<b>(21,0 %)</b>	<b>1 423 366 100</b>	<b>1 896 027 500</b>	<b>2 305 363 663</b>
<b>Actif</b>						
Gestion des routes provinciales	1 086 366 500	145 876 500	15,5 %	940 490 000	953 132 900	834 312 272
<b>Total à voter – Actif</b>	<b>1 086 366 500</b>	<b>145 876 500</b>	<b>15,5 %</b>	<b>940 490 000</b>	<b>953 132 900</b>	<b>834 312 272</b>

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements à l'organigramme du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**

**ANNEXE I**

**RAPPORT ANNUEL 2005-2006**

La Planification axée sur les résultats 2005-2006 prévoyait un réseau de transport équilibré et intégré qui contribue à bâtir des collectivités fortes offrant une qualité de vie élevée et un climat d'affaires positif en Ontario. Le ministère a cherché des moyens de faire en sorte que les transports en commun soient une solution de rechange viable à la voiture personnelle en favorisant leur côté pratique, leur souplesse et leur accessibilité. De plus, le ministère a veillé à ce que l'infrastructure de transport de l'Ontario soit entretenue régulièrement, réparée au besoin et étendue de façon stratégique afin de protéger les investissements publics.

Voici certaines des réalisations du MTO en 2005-2006 :

- Financement stable et à long terme de l'expansion des transports en commun municipaux par le biais de la taxe sur l'essence. Financement de 83 systèmes de transport en commun desservant 110 municipalités grâce à la taxe sur l'essence.
- Mise en œuvre d'ententes de financement fédérales-provinciales pour améliorer la capacité du Réseau GO, de la Commission de transport de Toronto, d'OC Transpo d'Ottawa-Carleton et du transport en commun de la région de York. Un tournant important a été atteint dans la région de York avec le lancement du service d'autobus rapides VIVA en septembre 2005.
- Collaboration fructueuse avec huit municipalités et le Réseau GO pour effectuer une demande de propositions en vue de l'élaboration d'un système intégré de tarification des transports en commun pour la RGT.
- Adoption du projet de loi 169, *Loi de 2005 modifiant des lois en ce qui concerne le transport*, qui permet au ministère de mettre de l'avant un certain nombre d'initiatives comme la mise en place de voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO), les accotements de déviation pour les autobus (ADA), les feux de circulation prioritaires pour les véhicules de transport en commun, la légalisation de l'utilisation de pneus d'hiver cloutés dans le Nord de l'Ontario, le renforcement de la sécurité des piétons par l'augmentation des peines pour omission d'arrêt aux passages pour piétons ou écoliers et l'augmentation des amendes liées à la vitesse excessive pour décourager celle-ci.
- Mise en œuvre de la toute première stratégie multiannuelle routière du Nord de l'Ontario. Celle-ci permettra de préserver l'infrastructure existante, d'en assurer l'expansion future et d'améliorer la sécurité des routes du Nord.
- Création du Groupe de mise en œuvre des initiatives frontalières de Windsor qui s'est établi avec succès à Windsor. Son mandat inclut l'amélioration de la capacité des passages existants et la collaboration avec tous les niveaux de gouvernement des deux côtés de la frontière pour mettre en place un passage nouveau ou agrandi d'ici 2013.
- Mise en œuvre de mesures en vertu du projet de loi 73 visant à améliorer la sécurité des enfants et des jeunes sur les routes de l'Ontario, qui exige que les enfants soient attachés dans un siège d'enfant approprié et qui améliore la sécurité des autobus scolaires en permettant de porter des accusations contre les propriétaires de véhicules qui dépassent illégalement un autobus scolaire à l'arrêt.

**Dépenses réelles du ministère 2005-2006**

<b>Dépenses ministérielles (M\$) 2005-2006</b>	
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>1 033 321 011</b>
<b>Charges d'immobilisations</b>	<b>2 305 363 663</b>
<b>Actif de fonctionnement</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>834 312 272</b>
<b>Effectif (au 31 mars 2006)</b>	<b>4 174</b>

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**ANNEXE I**

---

**RAPPORT ANNUEL 2006-2007**

Un système de transport sûr, efficace et intégré est essentiel pour assurer la circulation efficace des personnes et des biens, ce qui, en retour, favorise une économie forte. L'économie ontarienne, axée sur l'exportation, compte sur ce système pour assurer le transport efficace et concurrentiel des personnes et des biens dans tout l'Ontario et au-delà de nos frontières, particulièrement en cette ère de livraison juste à temps. Un système de transport vigoureux soutient les investissements dans les emplois et l'économie, protège l'environnement et contribue à une meilleure qualité de vie pour tous les Ontariens.

Le ministère des Transports concentre ses ressources dans quatre domaines pour contribuer à la construction et à l'entretien du système de transport intégré de l'Ontario afin d'appuyer les engagements du gouvernement envers des collectivités fortes et une économie forte :

- amélioration des transports en commun;
- planification et financement de l'infrastructure essentielle de transport;
- promotion de la sécurité routière;
- amélioration des services publics et de la satisfaction de la clientèle.

En ciblant ces quatre domaines, le MTO a contribué à concrétiser la vision du gouvernement qui consiste à créer une économie forte.

Le ministère des Transports a appuyé ces priorités en se concentrant sur trois stratégies principales :

**Augmentation du nombre d'utilisateurs des transports en commun** en investissant dans le remplacement, l'exploitation et l'accroissement des parcs de véhicules de transport en commun pour faire de celui-ci un choix de transport viable, commode et fiable. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- investissement de 838 millions de dollars par l'entremise de l'initiative Transports-Action Ontario, que les municipalités peuvent utiliser pour des projets prioritaires de transport en commun dans la RGT;
- transfert de 312 millions de dollars provenant de la taxe provinciale sur l'essence à 86 systèmes de transport en commun desservant 104 collectivités dans l'ensemble de la province;
- investissement dans de nouvelles gares du Réseau GO, de nouvelles places de stationnement, de nouvelles locomotives économiques en carburant et des autobus à deux étages;
- promulgation de la loi créant la Régie des transports du Grand Toronto qui mettra au point un plan intégré pour le transport en commun local, le Réseau GO et les principales routes de la RGT et de Hamilton.

**Renforcement des services présentant un intérêt public vital** par des investissements dans l'infrastructure pour améliorer la circulation des personnes et des biens dans nos principaux couloirs routiers et passages frontaliers. Le MTO a continué de promouvoir et d'appliquer les lois nouvelles et existantes en matière de sécurité routière. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- mise en œuvre d'un programme d'immobilisations routières de 1,4 milliard de dollars à l'échelle de la province en 2006-2007, comprenant 61 contrats de construction en cours et 94 nouveaux à l'origine de 26 000 emplois directs et indirects;
- mise en œuvre de projets d'infrastructure dans le cadre de la stratégie *Il faut que ça bouge à Windsor-Essex*, y compris l'amélioration de Huron Church Road et des initiatives de systèmes de transport intelligents (STI);
- mise en application de la loi *Une personne, une ceinture de sécurité*.

**Transformation et modernisation des stratégies** de conduite des activités pour améliorer les services et renforcer l'intégrité et la sécurité du permis de conduire ontarien. Cela comprenait les initiatives suivantes :

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**ANNEXE I**

---

- aide accordée au ministère des Services gouvernementaux dans la mise en œuvre de la stratégie ServiceOntario;
- collaboration avec d'autres autorités du Canada et de l'Amérique du Nord pour améliorer la sécurité et la protection des dossiers des conducteurs;
- supervision de l'engagement des exploitants de l'autoroute 407 ETR de traiter plus équitablement les différends avec les clients, de mettre en place un programme de récompenses pour les clients et de construire plus de 100 kilomètres de nouvelles voies d'autoroute.

### **Programmes et services**

Les stratégies, les mesures du rendement, les programmes et les services du MTO sont groupés dans les domaines de programmes suivants :

**Le programme Politiques et planification (PP)** planifie et promeut un réseau de transport multimodal sûr, efficace et fiable qui contribue au renforcement de l'économie et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Ontariens. Il vise notamment à soulager la congestion routière dans les zones urbaines et à faciliter la circulation des personnes et des biens sur les routes et aux passages frontaliers.

**Le programme Gestion des routes provinciales (GRP)** appuie l'engagement du ministère à fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. Le programme supervise l'entretien des routes tout au long de l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière.

**Le programme Sécurité des usagers de la route (SUR)** joue un rôle de premier plan pour faire de l'Ontario l'un des territoires de compétence ayant les routes les plus sûres en Amérique du Nord. Le programme SUR collabore avec un grand nombre de partenaires externes pour améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable et à l'application des lois relatives aux véhicules commerciaux.

**Le programme d'administration du ministère** fournit principalement des services et du soutien, notamment en ce qui a trait à la planification des activités et des ressources, aux conseils en matière de gestion et aux services directs.

**Le Groupement de l'économie et des transports** est un organisme de service axé sur le client qui vise l'excellence dans la prestation de services d'ITI aux ministères des Transports, du Travail, de l'Énergie, du Développement économique et du Commerce, de la Recherche et de l'Innovation et des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, ainsi qu'à ses partenaires et intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement.

### **Dépenses réelles provisoires du ministère 2006-2007**

<b>Dépenses ministérielles réelles provisoires (\$)</b>	
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>1 291 406 100</b>
<b>Charges d'immobilisations</b>	<b>1 484 363 000</b>
<b>Actif de fonctionnement</b>	<b>5 000</b>
<b>Actif d'immobilisations</b>	<b>953 132 900</b>

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES**  
**ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2007-2008**  
**ANNEXE I**

**Dépenses réelles provisoires du ministère par programme 2006-2007**

<b>Nom du programme</b>	<b>Dépenses ministérielles réelles provisoires (\$)</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>	
Administration du ministère	50 790 400
Politiques et planification	717 566 100
Sécurité des usagers de la route	163 820 500
Gestion des routes provinciales	306 448 500
Groupement de l'économie et des transports	52 780 600
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>1 291 406 100</b>
<b>Charges d'immobilisations</b>	
Politiques et planification	1 278 720 677
Gestion des routes provinciales	205 642 323
<b>Total – Charges d'immobilisations</b>	<b>1 484 363 000</b>
<b>Actif de fonctionnement</b>	
Administration du ministère	1 000
Politiques et planification	1 000
Sécurité des usagers de la route	1 000
Gestion des routes provinciales	1 000
Groupement de l'économie et des transports	1 000
<b>Total – Actif de fonctionnement</b>	<b>5 000</b>
<b>Immobilisations</b>	
Gestion des routes provinciales	953 132 900
<b>Total – Immobilisations</b>	<b>953 132 900</b>

Remarque : Ne comprend pas les consolidations des organismes (fonctionnement de -137 400 000 \$ et immobilisations de -291 100 000 \$) et les crédits législatifs (fonctionnement de 355 700 \$ et immobilisations de 411 664 500 \$).